



ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

En millions de dirhams

ACTIF	30-juin-10	31-déc-09
Goodwill	28,8	28,8
Immobilisations incorporelles, net	24,8	24,9
Immobilisations corporelles, net	3 626,6	3 672,2
Participations dans les entreprises associées	17 299,5	17 336,7
Autres actifs financiers	147,5	145,1
- Prêts et créances, net	63,6	63,6
- Actifs financiers disponibles à la vente	83,9	81,5
Impôts différés actifs	9,7	14,4
Autres débiteurs non courants	8,9	8,6
Actif non courant	21 145,8	21 230,7
Stocks et en-cours, net	286,3	271,9
Créances clients, net	729,9	500,2
Autres débiteurs courants, net	1 696,4	347,3
Trésorerie et équivalent de trésorerie	58,0	178,6
Actif courant	2 770,6	1 298,0
TOTAL ACTIF	23 916,4	22 528,7

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	30-juin-10	31-déc-09
Capital	1 090,0	1 090,0
Primes d'émission et de fusion	375,0	375,0
Réserves	8 891,8	6 850,3
Ecart de conversion	(43,1)	(9,3)
Résultat net part du Groupe	831,0	2 382,1
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère	11 144,7	10 688,1
Intérêts minoritaires	921,3	940,8
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	12 066,0	11 628,9
Provisions	64,0	64,0
Avantages du personnel	100,7	98,4
Dettes financières non courantes	7 495,5	7 570,5
- Dettes envers les établissements de crédit	3 595,5	3 670,5
- Dettes représentées par un titre	3 900,0	3 900,0
Impôts différés Passifs	427,7	394,8
Passif non courant	8 087,9	8 127,7
Provisions	7,0	10,9
Dettes financières courantes	1 618,6	1 355,1
- Dettes envers les établissements de crédit	1 618,6	1 355,1
Dettes fournisseurs courantes	532,5	447,0
Autres créditeurs courants	1 604,4	959,1
Passif courant	3 762,5	2 772,1
TOTAL PASSIF	11 850,4	10 899,8
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	23 916,4	22 528,7

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

En millions de dirhams

	30-juin-10	30-juin-09
Résultat de la période	976,2	1 921,5
Autres éléments du résultat global (bruts d'impôts)		
Ecart de conversion des activités à l'étranger	21,4	(0,2)
Pertes et profits relatifs à la réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	2,1	256,0
Impôt sur le résultat sur les autres éléments du résultat global	(0,6)	(76,8)
Quote-part des autres éléments du résultat global dans les entreprises associées	(44,2)	(19,0)
Autres éléments du résultat global nets d'impôts	(21,3)	160,0
RÉSULTAT GLOBAL TOTAL DE LA PÉRIODE	954,9	2 081,5
Dont Intérêts minoritaires	145,2	148,6
Dont Résultat global net - Part du Groupe	809,7	1 932,9

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

En millions de dirhams

	30-juin-10	30-juin-09
Chiffre d'affaires	1 795,2	1 814,5
Autres produits de l'activité	10,9	(37,5)
Produits des activités ordinaires	1 806,1	1 777,0
Achats	(742,0)	(764,2)
Autres charges externes	(166,7)	(116,9)
Frais de personnel	(109,8)	(115,9)
Impôts et taxes	(12,5)	(14,4)
Amortissements et provisions d'exploitation	(98,2)	(65,1)
Autres produits et charges d'exploitation nets	(1,2)	3,9
Charges d'exploitation courantes	(1 130,4)	(1 062,6)
Résultat d'exploitation courant	675,7	714,4
Cessions d'actifs	(0,0)	(0,1)
Cessions de filiales et participations	33,8	945,3
Résultats sur instruments financiers	0,0	(9,9)
Autres produits et charges d'exploitation non courants	(6,3)	(7,3)
Résultat des activités opérationnelles	703,2	1 642,4
Produits d'intérêts	16,8	18,7
Charges d'intérêts	(218,7)	(144,0)
Autres produits et charges financiers	105,2	50,1
Résultat financier	(96,7)	(75,2)
Résultat avant impôt des entreprises intégrées	606,5	1 567,2
Impôts sur les bénéfices	(167,5)	(194,2)
Impôts différés	(37,0)	30,7
Résultat net des entreprises intégrées	402,0	1 403,7
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	574,2	517,8
Résultat net des activités poursuivies	976,2	1 921,5
Résultat net des activités abandonnées	0,0	0,0
Résultat de l'ensemble consolidé	976,2	1 921,5
Dont Intérêts minoritaires	145,2	148,6
Dont Résultat net - Part du Groupe	831,0	1 772,9
Résultat net par action en dirhams		
• de base	76	163
• dilué	76	163
Résultat net par action des activités poursuivies en dirhams		
• de base	76	163
• dilué	76	163

ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

En millions de dirhams

	30-juin-10	30-juin-09
Résultat net de l'ensemble consolidé	976,2	1 921,5
Ajustements pour		
Dotations aux amortissements et provisions, pertes de valeur	98,0	77,0
Résultats des sociétés mises en équivalence	(574,2)	(517,8)
Résultats de cession et des pertes et profits de dilution	(33,8)	(945,2)
Produits des dividendes	(0,1)	(36,1)
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net d'impôts	466,1	499,4
Élimination de la charge (produit) d'impôts	204,5	163,5
Élimination du coût de l'endettement financier net	218,7	144,0
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net d'impôts	889,3	806,9
Incidence de la variation du BFR	(228,4)	183,0
Impôts payés	(167,5)	(194,2)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	493,4	795,7
Incidence des variations de périmètre	110,1	(269,4)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(54,0)	(362,2)
Acquisition d'actifs financiers	(0,2)	(12,7)
Variation des autres actifs financiers	0,0	(2,4)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	0,0	3,4
Dividendes reçus	544,0	564,5
Intérêts financiers versés	(218,7)	(144,1)
Flux net de trésorerie liés aux activités d'investissement	381,2	(222,9)
Augmentation de capital minoritaires	10,0	16,3
Dividendes payés aux actionnaires de la société mère	(359,7)	(359,7)
Dividendes payés aux minoritaires	(175,1)	(158,6)
Émission de nouveaux emprunts	0,0	6,8
Remboursement d'emprunts	(99,9)	0,0
Variation des comptes courants	(634,1)	(250,5)
Flux net de trésorerie provenant des activités de financement	(1 258,8)	(745,7)
Incidence de la variation des taux de change	0,1	(0,0)
Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(384,1)	(172,9)
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à l'ouverture	(1 176,5)	(530,3)
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à la clôture	(1 560,6)	(703,2)
Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(384,1)	(172,9)

NB : La variation des comptes courants d'associés qui se trouvait précédemment au niveau de la variation du BFR apparaît désormais sur une ligne distincte au niveau des flux de trésorerie provenant des activités de financement.



VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En millions de dirhams	Capital	Primes d'émission et de fusion	Réserves non distribuées	Ecarts de conversion	Réserves de réévaluation des Actifs financiers disponibles à la vente	Réserves des Opérations de couverture	Total Part du Groupe	Intérêt minoritaire	Total
Au 1^{er} janvier 2009	1 090,0	375,0	7 564,1	6,5	532,6	(534,0)	9 034,2	857,1	9 891,3
Effets des changements de méthode comptable/correction d'erreur			(8,6)				(8,6)		(8,6)
Montants retraités à l'ouverture	1 090,0	375,0	7 555,5	6,5	532,6	(534,0)	9 025,6	857,1	9 882,7
Variation CP pour 2009									
Résultat net de la période			1 772,9				1 772,9	148,6	1 921,5
Pertes et profits de conversion				(0,2)			(0,2)	0,0	(0,2)
Pertes et profits de réévaluation des AFS					256,0		256,0	0,0	256,0
Impôts relatifs aux autres éléments du résultat global					(76,8)		(76,8)	0,0	(76,8)
Autres éléments du résultat global				(0,1)	14,1	(33,0)	(19,0)	0,0	(19,0)
Résultat global total de la période			1 772,9	(0,3)	193,3	(33,0)	1 932,9	148,6	2 081,5
Dividendes distribués			(359,7)				(359,7)	(158,6)	(518,3)
Augmentation de capital			925,0				925,0	16,3	941,3
Autres transactions avec les actionnaires			(919,4)	1,3			(918,1)	(0,1)	(918,2)
Total des transactions avec les actionnaires			(354,1)	1,3	0,0	0,0	(352,8)	(142,4)	(495,2)
Au 30 juin 2009	1 090,0	375,0	8 974,3	7,5	725,9	(567,0)	10 605,7	863,3	11 469,0
Au 1^{er} janvier 2010	1 090,0	375,0	9 022,7	17,0	470,9	(287,5)	10 688,1	940,8	11 628,9
Effets des changements de méthode comptable/correction d'erreur			2,7				2,7	0,1	2,8
Montants retraités à l'ouverture	1 090,0	375,0	9 025,4	17,0	470,9	(287,5)	10 690,8	940,9	11 631,7
Variation CP pour 2010									
Résultat net de la période			831,0				831,0	145,2	976,2
Pertes et profits de conversion				21,4			21,4	0,0	21,4
Pertes et profits de réévaluation des AFS					2,1		2,1	0,0	2,1
Impôts relatifs aux autres éléments du résultat global					(0,6)		(0,6)	0,0	(0,6)
Autres éléments du résultat global				(73,4)	51,4	(22,2)	(44,2)	0,0	(44,2)
Résultat global total de la période			831,0	(52,0)	52,9	(22,2)	809,7	145,2	954,9
Dividendes distribués			(359,7)				(359,7)	(175,1)	(534,8)
Augmentation de capital			0,0				0,0	10,0	10,0
Autres transactions avec les actionnaires			12,8	(8,9)			3,9	0,3	4,2
Total des transactions avec les actionnaires			(346,9)	(8,9)	0,0	0,0	(355,8)	(164,8)	(520,6)
Au 30 juin 2010	1 090,0	375,0	9 509,5	(43,9)	523,8	(309,7)	11 144,7	921,3	12 066,0

RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

En application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26/05/2005 et conformément aux dispositions de l'article 6, paragraphe 6.3 de la circulaire n°07/09 du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) du 15 juillet 2009, les états financiers consolidés du Groupe SNI sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales adoptées au sein de l'Union Européenne au 30 juin 2010 et telles que publiées à cette même date. Ces normes sont disponibles sur le site internet de l'Union Européenne à l'adresse : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

En application du règlement européen n°1606/2002 modifié par le règlement n°297/2008 du 11 mars 2008, les comptes consolidés intermédiaires résumés du Groupe SNI au 30 juin 2010 ont été établis en conformité avec la norme IAS 34, Information financière intermédiaire. S'agissant de comptes résumés, ils n'incluent pas toutes les informations financières requises par le référentiel IFRS et doivent être lus en relation avec les états financiers consolidés annuels du Groupe, pour l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés intermédiaires résumés sont conformes aux normes et interprétations telles que publiées par l'IASB et l'IFRIC au 30 juin 2010 et telles qu'adoptées par l'Union Européenne. Ces comptes semestriels sont établis suivant les mêmes principes que ceux utilisés pour la préparation des états financiers consolidés au titre de l'exercice 2009, sous réserve des éléments présentés ci-dessous et des spécificités requises par la norme IAS 34.

Textes appliqués pour la première fois par le Groupe à compter du 1^{er} janvier 2010

- IFRS 3 « Regroupement d'entreprises » et IAS 27 « Etats financiers consolidés et individuels » révisées.
- La révision de ces deux normes a conduit le Groupe à comptabiliser les regroupements d'entreprises survenus depuis le 1^{er} janvier 2010 selon les dispositions de l'IAS 3 révisée, consistant notamment à évaluer la contrepartie transférée à la juste valeur des actifs remis, des instruments de capitaux propres remis ou émis et passifs encourus à la date de prise de contrôle. Au niveau de la société cible, les actifs et passifs identifiables acquis sont évalués à la juste valeur à la date d'acquisition. Désormais les coûts directement attribuables au regroupement d'entreprises sont comptabilisés en charges de l'exercice au moment où ils sont encourus.
- Parmi les évolutions de la norme, il est à noter également :
 - * Que le Groupe a la possibilité d'opter pour une évaluation à la juste valeur des intérêts non contrôlés (goodwill complet) ;
 - * Que le goodwill n'est déterminé qu'à la date de prise de contrôle, désormais il n'est plus possible de l'ajuster au-delà de la période d'évaluation ; les acquisitions ou cessions (sans perte de contrôle) ultérieures d'intérêts non contrôlés ne modifient pas le montant du goodwill et ces transactions dites, transactions entre actionnaires, sont comptabilisées directement en contrepartie des capitaux propres.
- Le Groupe applique également depuis le 1^{er} janvier 2010 les amendements d'IAS 28 et IAS 31 consécutifs à la révision de la norme IFRS 3.
- Amendements résultant du processus d'améliorations annuelles 2007 à 2009.
- Parmi les normes amendées dans le cadre du processus de l'IASB d'amélioration des normes, les évolutions suivantes ont été identifiées comme pouvant avoir un impact sur la présentation des états financiers du Groupe ;
 - Amendement d'IAS 17 à propos de la classification des contrats de location des terrains : désormais un contrat de location de terrain peut être qualifié de contrat de location-financement même sans transfert de propriété en fin de contrat sous réserve que les dispositions d'IAS 17 pour identifier un contrat de location-financement soient remplies.
 - Les autres amendements de normes issus du processus d'améliorations annuelles des normes n'a pas conduit le Groupe à identifier d'impact au 30 juin 2010.
 - Autres normes et interprétations applicables depuis le 1^{er} janvier 2010 pour lesquelles le Groupe n'a pas identifié d'impact suite à leur application :
 - Amendement 2008 d'IAS 39 concernant les expositions éligibles à la comptabilité de couverture ;
 - Amendement d'IFRS 2 sur la comptabilisation des plans dénoués en trésorerie au sein d'un Groupe ;
 - IFRIC 17, Distributions d'actifs non monétaires aux actionnaires.

Textes applicables obligatoirement postérieurement au 30 juin 2010 et non appliqués par anticipation

- Il s'agit des normes, interprétations et amendements publiés au 30 juin 2010 pour lesquels le Groupe n'a pas opté pour une application anticipée. Certains de ces textes sont d'ailleurs en cours d'adoption au niveau de l'Union Européenne, et sont présentés ci-dessous :
- IAS 24 révisée « Parties liées – Informations à fournir sur les transactions avec les parties liées » (non adoptée par l'Union Européenne).
 - Amendement IAS 32 « Instruments financiers : Informations à fournir – classification des droits de souscription en devises ».
 - IFRS 9 « Instruments financiers – Classement et évaluation » (non endorsed par l'Union Européenne).
 - Amélioration annuelle des normes IFRS 2010 (non adoptée par l'Union Européenne).
 - IFRIC 19 « Extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres » (non adoptée par l'Union Européenne).

PÉRIMÈTRE ET MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Filiales	Juin 2010			Décembre 2009		
	% d'intérêt	% contrôle	Méthode	% d'intérêt	% contrôle	Méthode
LAFARGE MAROC	50,0	50,0	Proportionnelle	50,0	50,0	Proportionnelle
LAFARGE CEMENTS	34,9	50,0	Proportionnelle	34,9	50,0	Proportionnelle
LAGARGE CEMENTOS	34,3	50,0	Proportionnelle	34,3	50,0	Proportionnelle
LAFARGE BETON	34,6	50,0	Proportionnelle	34,6	50,0	Proportionnelle
LAFARGE PLATRES	50,0	50,0	Proportionnelle	50,0	50,0	Proportionnelle
GRAVEL MAROC	34,9	50,0	Proportionnelle	34,9	50,0	Proportionnelle
LAFARGE CALCIOR	17,2	50,0	Proportionnelle	17,2	50,0	Proportionnelle
ECCOM	15,7	45,0	Proportionnelle	15,7	45,0	Proportionnelle
GROUPE LAFARGE						
SONASID	16,2	16,2	Equivalence	16,2	16,2	Equivalence
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION						
GROUPE ONA	35,6	35,6	Equivalence	35,5	35,5	Equivalence
GROUPE ONA						
SOMED	32,9	32,9	Equivalence	32,9	32,9	Equivalence
GROUPE SOMED						
LESIEUR CRISTAL	20,0	20,0	Equivalence	20,0	20,0	Equivalence
SAPINO	34,0	34,0	Equivalence	34,0	34,0	Equivalence
RENAULT MAROC	20,0	20,0	Equivalence	20,0	20,0	Equivalence
SNI S.A	100	100	Mère	100	100	Mère
LONGOMTEL AFRIQUE	99,0	99,0	Globale	99,0	99,0	Globale
QND	100	100	Globale	100	100	Globale
FINANCIERE DE PRISE DE PARTICIPATION	100	100	Globale	100	100	Globale
COSSUMAR	7,1	7,1	Equivalence	7,1	7,1	Equivalence
CENTRALE LAITIÈRE	8,3	8,3	Equivalence	8,3	8,3	Equivalence
WANA CORPORATE	33,8	33,8	Equivalence	33,8	33,8	Equivalence
NSI	25,0	25,0	Equivalence	25,0	25,0	Equivalence
FPDS	50,0	50,0	Proportionnelle	50,0	50,0	Proportionnelle
KASOW	25,0	25,0	Equivalence	25,0	25,0	Equivalence
ATLAS HOSPITALITY MAROC	33,5	33,5	Equivalence	33,5	33,5	Equivalence
ATLANTININFA BANK	13,2	13,2	Equivalence	13,5	13,5	Equivalence
SNI, PORTEFEUILLE ET AUTRES MÉTIERS						

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITÉ DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION INTERMÉDIAIRE DES COMPTES CONSOLIDÉS ARRÊTÉS AU 30 JUIN 2010

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la société SNI S.A. et ses filiales (Groupe SNI) comprenant le compte de résultat consolidé, l'état du résultat global, l'état de la situation financière consolidée, le tableau de financement consolidé, l'état de variation des capitaux propres et les notes annexes aux comptes consolidés au terme du semestre couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2010. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant MAD 12 066 millions dont un bénéfice net consolidé de MAD 976 millions.


Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire des états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe SNI arrêtés au 30 juin 2010, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous vous informons que les Conseils d'Administration de ONA S.A. et de SNI S.A. du 25 mars 2010 ont décidé de procéder à une réorganisation visant la création d'un holding d'investissement unique non coté et ce, à travers le retrait de la cote des deux entités suivi de leur fusion. A ce jour, les titres ONA et SNI ont été retirés de la cote.

Casablanca, le 24 septembre 2010

Les Commissaires aux Comptes

Price Waterhouse

 A. Bidah
 Associé

Ernst & Young

 B. Tazi
 Associé